

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/CONSULTANT CHEF D'ÉQUIPE
UNICEF NIGER**

Titre de la consultance : Services de consultance internationale pour la réalisation de l'évaluation d'impact du projet « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa, au Niger ».	Type d'engagement¹ <input checked="" type="checkbox"/> Consultant Individuel <input type="checkbox"/> Contractant Individuel	Lieu d'affectation : Partiellement à domicile et partiellement à Diffa
---	--	--

1. INTRODUCTION

Les présents termes de références concernent l'évaluation finale du projet « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa ». Cette évaluation a été commanditée par les Bureaux Pays de l'UNICEF et du PAM au Niger et se déroulera entre mars et mai 2023. Elle se déroulera dans la région de Diffa (communes de Diffa, Chetimari, Gueskerou et Mainé Soroa), zone d'intervention du projet et couvrira la période comprise entre janvier 2021 et mars 2023.

Le projet « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa » a été financé par le Ministère Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre conjointement par l'UNICEF et le PAM. Il vise d'une part à renforcer la résilience des groupes de populations les plus vulnérables et des institutions locales par des interventions multisectorielles et d'autre part à renforcer la cohésion sociale en contribuant à une cohabitation pacifique au sein de ces communautés ciblées. L'UNICEF et le PAM visent à soutenir le gouvernement du Niger et les partenaires à travers une coalition pour la résilience et la cohésion sociale dans la région, en développant un modèle de collaboration qui s'appuie sur l'avantage comparatif de chaque agence, ainsi que sur les expériences et les apprentissages des programmes en cours et adaptés au contexte de Diffa.

Le démarrage du projet à Diffa a été marqué par des conditions défavorables, telles que la détérioration de la situation sécuritaire dans certaines des zones ciblées suivie par une note verbale publiée par le gouvernement à la date du 2 septembre 2020, relative à l'accès difficile de la zone. Cela a eu un impact important sur le modus operandi de l'UNICEF et du PAM sur le terrain, obligeant les deux agences à adopter des approches d'intervention sensibles à la situation sécuritaire. Ces conditions défavorables ont été aggravées par la pandémie de Covid-19 qui a eu un impact également négatif non seulement sur la situation socio-économique globale des ayants-droits mais aussi sur les modalités de mise en œuvre du projet. Pour ces raisons, d'importants ajustements opérationnels ont été apportés au projet afin de ne pas compromettre la sécurité des bénéficiaires, du personnel et des partenaires de mise en œuvre.

Après deux ans de mise en œuvre, l'UNICEF et le PAM font appel aux services d'experts qualifiés en évaluation afin, d'une part, de produire un rapport destiné aux donateurs et parties prenantes pour mesurer les résultats et les défis de mise en œuvre du projet ; et d'autre part, de produire des outils d'apprentissage utiles aux différentes parties prenantes du projet en répondant aux besoins spécifiques de tous les utilisateurs des résultats.

2. CONTEXTE

La région de Diffa est confrontée depuis 2015 à une insécurité permanente, causant le déplacement des populations et accentuant leur vulnérabilité. Les femmes et les enfants sont particulièrement les plus touchés. L'insécurité a aussi engendré une pression socio-démographique importante sur les ressources et les services de base déjà limités, fragilisant ainsi les systèmes locaux et la coexistence entre les communautés (personnes déplacées à l'intérieur du pays, communautés d'accueil, réfugiés et rapatriés). Conjuguées aux mesures imposées par les autorités pour atténuer les risques, les menaces sécuritaires ont contribué à l'effondrement des systèmes de production et des chaînes de valeur. En outre, cette situation a entraîné un manque d'opportunités et d'alternatives viables pour les jeunes. Bien que la réponse humanitaire de ces cinq dernières années ait permis de sauver des vies et de réduire l'impact de la détérioration de la situation, il reste nécessaire d'élaborer une vision et des stratégies à long terme. Cela devrait être basé sur des approches contextualisées qui favorisent la résilience collective et la cohésion sociale, sous le leadership et la coordination des autorités nationales et régionales.

Depuis le début de cette crise, le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) répond aux besoins d'urgence et s'active dans le renforcement de la résilience alors que l'UNICEF concentre ses interventions de développement en faveur de l'accès aux services de base et à l'assistance humanitaire. Les interventions des deux agences visent à construire un continuum lié Humanitaire-Développement-Paix pour assurer la durabilité à long terme de la réponse humanitaire.

¹ La contractualisation avec des contractants institutionnels ou corporatifs est régie par les dispositions énoncées dans les « *Supply Procedures and Guidance Notes* » et est gérée par l'Unité Supply.

3. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

L'objectif principal de cette évaluation est de fournir des évidences sur les effets induits par le projet mis en œuvre conjointement par le PAM et l'UNICEF depuis juillet 2020 dans la zone d'intervention, en particulier en termes de renforcement de la résilience (communautaire, individuelle, systémique) et de la cohésion sociale. De manière spécifique, l'évaluation vise à :

- (1) Analyser la pertinence du projet dans le contexte de Diffa, notamment le choix et la complémentarité des activités mises en œuvre par le PAM et l'UNICEF ;
- (2) Identifier et décrire les effets (attendus ou non, positifs/négatifs) sur les communautés et institutions impliquées ;
- (3) Identifier les leçons apprises et les meilleures pratiques liées au contexte du projet, aux acteurs engagés, aux stratégies appliquées dans la mise en œuvre et aux changements observés.

La mission sera conduite soit par **un cabinet qui mettra à disposition une équipe**, soit par **un consultant international évaluateur - chef de mission - qui aura à recruter deux consultants associés nationaux** qu'il aura la responsabilité de recruter et de superviser.

4. QUESTIONS D'ÉVALUATION

L'évaluation abordera les questions clés suivantes, qui seront ensuite davantage développées et adaptées par l'équipe d'évaluation dans une matrice d'évaluation détaillée. Collectivement, les questions ont pour but de mettre en évidence les enseignements clés et la performance de Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa, qui pourraient éclairer les futures décisions stratégiques et opérationnelles.

3.1. Pertinence

- i. Dans quelle mesure les activités et les interventions permettent-elles d'atteindre les résultats et les objectifs attendus du programme ? (Cohérence entre activités et effets attendus)
- ii. Dans quelle mesure les interventions sur le terrain répondent-elles aux besoins qui affectent les capacités de résilience et la cohésion sociale identifiés des populations cibles ?
- iii. Dans quelle mesure les différentes stratégies de suivi-évaluation sont adaptées pour mesurer les résultats du projet ? Et, comment pourraient-elles être améliorées ?

3.2. Impact

- i. Quels sont les différents acteurs (individus, groupes, communautés, institutions) qui ont été impliqués dans ce projet ou qui en ont bénéficié ? Qu'est-ce que chacun a fait/fait différemment (changement/résultats) grâce/ à cause du projet, quand et où ?
- ii. Comment le projet a-t-il contribué à la résilience des individus, des communautés et des systèmes ? Qui d'autre a contribué à ces changements ? Quelles sont les preuves ? Dans quelle mesure ces effets relatifs à la résilience sont-ils durables (Ou s'agit-il de changements ponctuels) ?
- iii. Comment le projet a-t-il contribué à la cohésion sociale ? Qui d'autre a contribué à ces changements ? Quelles sont les preuves ? Dans quelle mesure ces effets relatifs à la cohésion sociale sont-ils durables (Ou s'agit-il de changements ponctuels) ?
- iv. Quelles sont les implications en termes de genre des effets identifiés ? Touchent-ils différemment les enfants, les jeunes, les femmes ?
- v. Comment les différents acteurs et parties prenantes perçoivent-ils eux-mêmes les effets du projet ?
- vi. Est-ce que le projet a eu des effets positifs non anticipés ? Lesquels ?
- vii. Y a-t-il des domaines d'intervention dans lesquels le projet n'a pas induit d'effet ou a eu des effets négatifs ? Si oui, pourquoi ? Devons-nous changer notre approche ou nos méthodes de travail ou devrions-nous plutôt nous concentrer sur d'autres domaines ?

3.3. Durabilité

- i. Dans quelle mesure les effets induits par le projet sur les individus, les communautés et les systèmes sont-ils pérennes ?
- ii. Dans quelle mesure les effets induits par le projet dans les communautés en matière de cohabitation pacifique sont-ils pérennes ?

3.4. Apprentissage

- i. Comment et dans quelle mesure les institutions locales ont-elles soutenu le projet ? Est-ce que le projet est bien intégré dans les structures sociales et culturelles ?
- ii. Au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet, qu'est-ce qui aurait pu être mieux fait, notamment en termes de durabilité des effets et appropriation locale ?
- iii. Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation des résultats du projet ?
- iv. Quelles leçons apprises pourraient être répliquables ou mises à échelle ?

4. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

La méthodologie sera conçue par l'équipe d'évaluation au cours de l'étape de mise en route et détaillée dans le rapport de démarrage. Elle doit :

- Adresser les questions clés en utilisant une matrice d'évaluation, tout en tenant compte des défis concernant la disponibilité des données, du budget et des contraintes de temps.
- Garantir, grâce au recours à des méthodes mixtes, que les femmes, les filles, les hommes et les garçons de différents groupes de parties prenantes participent et que leurs propos sont entendus et utilisés.
- Se focaliser sur l'identification et interprétation des effets attendus ou non du projet, en recueillant des preuves sur ce qui a changé et déterminer si et comment le projet a contribué à ces changements.

La méthodologie choisie doit porter attention à l'impartialité et à la minimisation des biais en s'appuyant sur des méthodes mixtes (quantitatives, qualitatives, participatives, etc.) et différentes sources de données primaires et secondaires systématiquement triangulées (documents provenant de différentes sources, diversité des parties prenantes dont les bénéficiaires, observation directe sur différents sites, entre évaluateurs, d'une méthode à l'autre, etc.).

En particulier, des méthodologies/outils qualitatifs innovateurs (par exemple, Outcome Harvesting, Outcome Mapping, Contribution Analysis, Most Significant change, etc.) seront proposés par le cabinet d'étude/consultant(s) et la pertinence sera appréciée par l'UNICEF et la PAM.

De manière globale, la méthodologie tiendra compte de tous les défis concernant la disponibilité, la validité ou la fiabilité des données, ainsi que de toute contrainte de budget ou de temps. Les questions de l'évaluation, les pistes d'enquête, les indicateurs, les sources de données et les méthodes de collecte de données seront rassemblés dans une matrice d'évaluation qui constituera la base de l'approche d'échantillonnage et des instruments de collecte et d'analyse des données (études documentaires, guides d'entretien et d'observation, questionnaires d'enquête, etc.). L'équipe d'évaluation doit avoir mis sur pied un plan clair et détaillé pour recueillir des données auprès de femmes et d'hommes avant le début des activités de terrain. Ce plan doit tenir compte des questions de genre et d'équité.

5. LIVRABLES CLÉS DE L'ÉVALUATION

Les produits attendus de la présente évaluation sont :

5.1. Le rapport de démarrage

Il doit présenter la méthodologie détaillée d'évaluation. Le rapport doit être articulé autour des principaux points suivants :

- a. L'introduction présentant la portée et les objectifs de l'évaluation, ainsi que les limites de l'évaluation et les mesures de mitigation adoptées ;
- b. Le contexte de l'évaluation y compris les résultats préliminaires de la revue documentaire ;
- c. Les questions d'évaluation affinées à partir de la revue documentaire et des entretiens préliminaires
- d. La matrice d'évaluation présentant pour chaque critère et chaque question d'évaluation, les méthodes de collecte, d'analyse des données et les outils de collecte correspondants ;
- e. L'échantillonnage ;
- f. La prise en compte des considérations éthiques ;
- g. La fréquence des rencontres/séances de travail avec les équipes de l'UNICEF et du PAM et leurs partenaires, à Niamey et à Diffa ;

- h. Le plan de travail indicatif du consultant et de ses deux assistants locaux ;
- i. La méthodologie détaillée d'animation de l'atelier de récolte des effets ;
- j. Les annexes : liste des principaux documents revus ; ensemble des outils proposés pour la collecte des données ; liste des informateurs clés et sites à visiter.

5.2. Le rapport de l'atelier de restitution des résultats

5.3. Le rapport provisoire d'évaluation

5.4. Rapport final d'évaluation

Le rapport doit être rédigé en français pour être partagé en interne et en externe, et ne pas dépasser 30 pages, sans compter les annexes pertinentes.

5.5. Au moins deux histoires de changement (Maximum deux pages chacune) en annexe.

6. CHRONOGRAMME DE L'ÉVALUATION

L'évaluation sera conduite entre **mars et mai 2023** pour une durée maximale de **40 jours de travail effectif** selon le plan ci-dessous. Le cabinet d'évaluation proposera un calendrier détaillé dans son offre technique.

# de jours	Activités	Personnes de l'équipe d'évaluation concernées
10 jours	Débriefing en ligne sur l'objectif et l'organisation de la mission	Toute l'équipe
	Revue documentaire (documents de proposition de projet, rapports d'évaluations, Baseline, rapports des partenaires, rapports aux donateurs, etc.).	Le chef d'équipe
	Entretiens individuels avec quelques acteurs clés du projet	Le chef d'équipe
5 jours	Rédaction du rapport de démarrage	Le chef d'équipe
PM	<i>Validation du rapport de démarrage par le Groupe de Référence</i>	
10 jours	Collecte et analyse en temps réel des données	Toute l'équipe (sur le terrain)
1 jour	Atelier de restitution des résultats préliminaires (participation de l'UNICEF, du PAM, des services techniques, des partenaires, des représentants des communautés, des autorités)	Toute l'équipe (sur le terrain)
4 jours	Finalisation rapport provisoire	Le chef d'équipe
PM	<i>Feedbacks de l'UNICEF, du PAM et des partenaires sur la version</i>	
5 jours	Finalisation du rapport	Le chef d'équipe

7. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le personnel minimum à mettre à disposition par le Cabinet ou le Consultant international Chef de mission devrait comprendre :

7.1. *Le Chef de mission*

La mission sera sous la responsabilité d'un Chef de Mission qui sera chargé de constituer une équipe avec deux autres consultants associés nationaux dont il sera responsable. Il doit avoir le profil ci-dessous :

- Un diplôme universitaire supérieur (minimum Bac+5) en évaluation, sociologie ou autre domaine des sciences sociales est requis ;
- Solide connaissance de l'Afrique, en particulier de la zone du Lac Tchad ;
- Expérience de travail dans des contextes fragiles et affectés par des conflits ;
- Expérience avérée dans la conduite d'évaluations des projets axés sur la résilience ou la cohésion sociale ;
- Expérience solide (au moins 10 ans) dans le suivi et l'évaluation des programmes de développement et humanitaires ;
- Expérience dans l'utilisation de méthodologies et outils qualitatifs innovateurs
- Une solide expérience dans les approches qualitatives et participatives ;
- Expérience avérée dans la production de rapports de haute qualité en français ;
- Capacité à se rendre sur le terrain à Niamey et dans la région de Diffa.

7.2. *Consultants associés / Assistants du Chef de Mission*

Les consultants associés nationaux seront recrutés, supervisés et rémunérés par le Chef de Mission, qu'ils seront chargés d'appuyer sur la base d'une division du travail et de responsabilités définies par ce dernier. Chacun des deux associés doit remplir les profils ci-après :

- Niveau BAC+ 4 en évaluation, sociologie, statistique ou autre domaine des sciences sociales ;
- Expérience d'au moins 5 ans dans la collecte et l'analyse des données qualitatives ;
- Connaissance des programmes de développement, résilience et cohésion sociale dans la région du Sahel ;
- L'expérience dans la zone de l'étude est un atout ;
- Capacité à se rendre sur le terrain à Niamey et dans la région de Diffa.

8. CRITERES D'ÉVALUATION DES OFFRES

Les propositions seront évaluées sur la base des critères indiqués dans le tableau ci-dessous.

#	Critères	Notes	Total
1	Méthodologie		20
	2.1. Cadre méthodologique de référence pour la réponse aux questions d'évaluation indiquées dans les TdR (matrice d'évaluation)	15	
	2.2. Méthodes de collecte et d'analyse des données y compris l'échantillonnage.	5	
2	Capacités d'organisation de l'équipe d'évaluation pour l'exécution du mandat		10
	3.1. Plan détaillé de travail de l'évaluation (<i>selon la pertinence des activités et du chronogramme proposé pour la délivrance des produits attendus</i>)	5	
	3.2. Rôles et responsabilités des membres de l'équipe d'évaluation (<i>Selon la pertinence de la répartition des rôles et responsabilités pour l'atteinte des résultats escomptés dans les délais requis</i>)	5	
3	Expertise et expérience du consultant principal		25
	4.1. Capacité et disponibilité à se rendre sur le terrain à Niamey et dans la région de Diffa	10	
	4.2. Expérience dans les approches d'évaluation d'impact	10	
	4.3. Expérience avec les programmes de développement, résilience et de cohésion sociale en Afrique	5	
4	Expertise et expérience des assistants		15
	5.1. Expertise des autres membres de l'équipe en suivi et évaluation, en particulier les méthodes d'enquêtes qualitatives et participatives	5	
	5.2. Connaissance des programmes de développement, résilience et cohésion sociale dans la région du Sahel	5	
	5.3. Capacité et disponibilité à se rendre sur le terrain à Niamey et dans la région de Diffa.	5	
Notes totales attribuées à l'offre technique			70
Notes totales attribuées à l'offre financière			30
Note globale			100

9. GESTION ET ASSURANCE-QUALITE DE L'EVALUATION

Afin de garantir une gestion efficace de l'exercice, un accompagnement rapproché et une nécessaire assurance qualité de l'évaluation, le dispositif ci-après sera mis en place avec une déclinaison des rôles et responsabilités, ainsi qu'il suit :

9.1. Responsables de l'Evaluation

Ce rôle sera assumé conjointement par les Représentants Adjointes du PAM et de l'UNICEF - au nom et pour le compte des Représentants de ces deux agences. Ils seront secondés et appuyés au quotidien par leurs équipes en charge du suivi et de l'évaluation. Leurs principales responsabilités sont les suivantes :

- 1- Apporter l'appui technique lors de l'élaboration et la finalisation des TdR de l'évaluation ;
- 2- Faciliter le processus de recrutement du consultant ;
- 3- Constituer et présider le Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE) ;
- 4- Convoquer, présider les réunions et coordonner la communication entre l'UNICEF et le PAM, l'équipe d'évaluation et le Groupe de Référence de l'Evaluation ;

- 5- Assurer la gestion de la performance de l'équipe d'évaluation conformément aux résultats attendus et au chronogramme convenu ;
- 6- Coordonner le processus d'examen des versions successives, de validation et d'approbation des livrables conformément aux normes établies ;
- 7- Être le garant de la conformité des produits aux normes et standards de qualité ainsi que de l'indépendance de l'évaluation.

9.2. Groupe de Gestion de l'Evaluation

Le Groupe de Gestion de l'Evaluation (GGE) est composé d'un petit groupe de responsables clés des Bureaux Pays et des Bureaux de Zone Diffa de l'UNICEF et du PAM. Il est co-dirigé par les Représentants Adjointes des Bureaux Pays et comprend les Chefs de BZ Diffa et les chargés de Suivi et Evaluation des deux agences. Les principales responsabilités du GGE sont les suivantes :

1. Conseiller et prendre des décisions sur la portée, le calendrier et les ressources de l'évaluation ;
2. Mener des consultations avec le Gouvernement et les partenaires pertinents ;
3. Contribuer aux TdR et l'approuver (signé par le Représentant) ;
4. Proposer des candidats pour le GRE (voir ci-dessous) ;
5. Aider à l'établissement des listes de contacts, des données et des informations à partager avec l'équipe d'évaluateurs ;
6. Aider le Responsable de l'Evaluation à organiser l'introduction de l'équipe d'évaluateurs dans le pays ;
7. Organiser et planifier les différentes réunions, que ce soit celles des instances de coordination (GGE et GRE) que celles entre l'équipe de consultants et les parties prenantes, en fournissant un soutien administratif et logistique ;
8. Contribuer à l'assurance-qualité par des commentaires et des feedbacks sur les drafts des produits livrables ;
9. Appuie l'élaboration de la réponse de la direction à l'évaluation en consultation avec les parties prenantes.

9.3. Groupe de Référence de l'Evaluation

Le Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE) comprend les parties prenantes clés issues des services techniques régionaux de la région de Diffa, les Chefs de Section du PAM et de l'UNICEF à Niamey et les Chefs de Bureaux de zone à Diffa, et de représentants d'organisations non gouvernementales et académiques. L'objectif du GRE est de fournir des idées et des perspectives externes tout au long du processus d'évaluation.

Le Groupe de Référence de l'Evaluation n'exerce pas de responsabilités formelles de gestion de l'évaluation. Il agira à titre consultatif et fournira des contributions sur tous les principaux produits livrables de l'évaluation qui devraient renforcer la qualité et la crédibilité de l'évaluation. Les membres du groupe de référence devront notamment :

- 1- Contribuer à la compilation, l'organisation et le partage des documents pertinents de leurs organisations respectives afin de faciliter et accélérer le travail de revue de littérature ;
- 2- Faciliter l'accès aux informateurs clés pendant le processus d'évaluation et éventuellement en nouant les contacts nécessaires ;
- 3- Participer activement au processus d'évaluation, notamment les réunions techniques en vue de donner des avis techniques pour la conduite réussie de l'exercice ;
- 4- Examiner les documents techniques soumis par l'équipe d'évaluation et fournir des commentaires et observations, y compris les outils méthodologiques, le rapport de démarrage, les différentes versions des livrables, jusqu'au rapport final ;
- 5- Contribuer à l'assurance-qualité des livrables en s'assurant de la conformité des livrables aux normes et standards de qualité définis dans les directives de l'UNICEF et de l'UNEG.

9.4. Assurance-qualité de l'évaluation

Le processus d'assurance-qualité sera mené conformément à la politique de l'évaluation de l'UNICEF.

- Les Responsables de l'évaluation, qui coordonneront l'assurance-qualité de tous les livrables conformément aux normes et standards et aux directives éthiques de l'UNEG, et aux autres procédures pertinentes, en veillant à ce que la méthodologie, les résultats et les recommandations de l'évaluation soient pertinents. Ils examineront la complétude

des livrables (conformément aux TdR), et travailleront avec l'équipe d'évaluateurs sur les révisions nécessaires, pour s'assurer que les livrables répondent aux normes ;

- Le GRE fournira des commentaires et des observations de fond pour assurer la qualité technique des différents livrables de l'évaluation, et principalement les TdR, la sélection du candidat, le rapport de démarrage et les versions successives du rapport de l'évaluation ;

Les Représentants de l'UNICEF Niger et du PAM Niger seront co-responsables du développement du « Management Response » et de la mise en œuvre des actions y relatives.

9.5. Diffusion

Compte tenu de l'importance attachée à cette évaluation, la diffusion des résultats sera envisagée dès le départ. En collaboration avec les équipes de communication du PAM et de l'UNICEF, des options seront explorées pour identifier la manière optimale de diffuser les résultats ou encore des leçons/enseignements et renforcer ainsi l'utilisation par une large gamme d'acteurs.

10. CALENDRIER DES PAIEMENTS

Livrables	Montant
1. Rapport de démarrage (<i>après approbation par UNICEF-PAM</i>)	20%
2. Rapport provisoire d'évaluation (<i>après approbation par UNICEF-PAM</i>)	50%
3. Rapport final d'évaluation (<i>après approbation par UNICEF-PAM</i>)	30%

L'UNICEF se réserve le droit de retenir les paiements si la performance n'est pas satisfaisante, si les livrables sont incomplets ou s'ils ne sont pas livrés à temps. L'UNICEF n'est pas responsable du paiement des consultants associés mais uniquement de celui du Chef de Mission ou du Cabinet.

Les indicateurs de performance par rapport auxquels la conclusion satisfaisante du contrat sera évaluée comprennent : la qualité et la ponctualité des soumissions et la réactivité aux feedbacks. L'UNICEF et le PAM détiendront tous les droits de propriété, tels que les droits d'auteur, les brevets et les marques déposées sur les questions liées ou dérivées du travail effectué dans le cadre de ce contrat avec l'UNICEF.

11. DOCUMENTS A SOUMETTRE ET PROCESSUS DE SELECTION

Les consultants et les cabinets intéressés doivent soumettre en ligne deux propositions (technique et financière) :

11.1. Une proposition technique qui devra inclure

- (1) Une note méthodologique (maximum 3 pages sans annexes) qui devra :
 - i. *Démontrer la compréhension des TdR (buts et objectifs) et surtout des approches d'évaluation d'impact » ;*
 - ii. *Préciser les méthodes de collecte et d'analyse des données proposées, y compris la stratégie d'échantillonnage afin de répondre aux questions de l'évaluation incluses dans les TdR ;*
 - iii. *Confirmer la disponibilité et les capacités de toute l'équipe - Chef de mission et associés - à réaliser les missions de terrain, les ateliers et les sessions d'échanges en présentiel à Niamey et à Diffa.*
- (2) Un plan de travail y compris une définition claire des rôles et responsabilités des membres de l'équipe d'évaluation ;
- (3) Deux rapports d'évaluation récents produits par le/la candidat(e) **depuis 2018**, et si possible en utilisant des méthodologies/outils qualitatifs innovateurs. **Ce document demeure un document technique et pas une lettre de motivation. Par ailleurs, cette note méthodologique ne doit pas répliquer le contenu d'une ou plusieurs sections des TdR - à l'exception des questions d'évaluation.**

11.2. Une offre financière

L'offre financière devra couvrir **l'ensemble des dépenses** rentrant dans le cadre de cette évaluation y compris :

- i. La rémunération (en dollars américains) par jour et par personne des membres de l'équipe d'évaluation ;
- ii. Le per diem lors des voyages dans le pays (pour les voyages internationaux) et sur le terrain (par jour). Leur montant journalier ne saurait être supérieur au barème UN du Niger ;
- iii. Les per diem des consultants associés/assistants nationaux proposés. Leur montant journalier ne saurait être supérieur au barème UN du Niger ;
- iv. Les frais de transport internationaux du Chef de mission si international (selon le circuit le plus direct et au tarif le plus économique) ;
- v. Les frais de transport et autres dépenses liés aux activités du Chef de Mission et de son équipe sur le terrain.

NB :

- (1) *L'atelier de restitution des résultats de l'évaluation se tiendra à Diffa et sera organisé et pris en charge directement par le PAM et l'UNICEF.*
- (2) *L'offre financière devra être présentée séparément de l'offre technique et ne sera examinée que pour les candidats dont l'offre technique sera jugée valable (ayant obtenu un score minimum de 50 points).*
- (3) *L'offre devra être soumise en dollars américains (US\$) et le total de l'offre (tous frais inclus) devra être indiqué.*

12. COMMENT POSTULER ?

Les dossiers de candidature comprennent :

- i. *Lettre de motivation ;*
- ii. *CV détaillé du chef de mission et des autres membres clés de l'équipe ;*
- iii. *Copies du diplôme le plus élevé de tous les membres de l'équipe ;*
- iv. *Offre technique (note méthodologique + plan de travail + 2 rapports d'évaluation récents) ;*
 - i. *Offre financière en USD.*

Les candidats doivent indiquer dans leur lettre de motivation, leur aptitude et disponibilité à exécuter les termes de référence. L'offre financière doit inclure **tous les frais et coûts de la mission** (*honoraires, Perdiem, voyages à Niamey et Diffa et autres dépenses*). **Aucune augmentation du budget ni charge additionnelle ne sera acceptée après la signature du contrat.**

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.